



DEFENSE et MAINTIEN DE LA CONVENTION 51

Les patrons de la FEHAP veulent faire disparaître
la Convention Collective 51 !

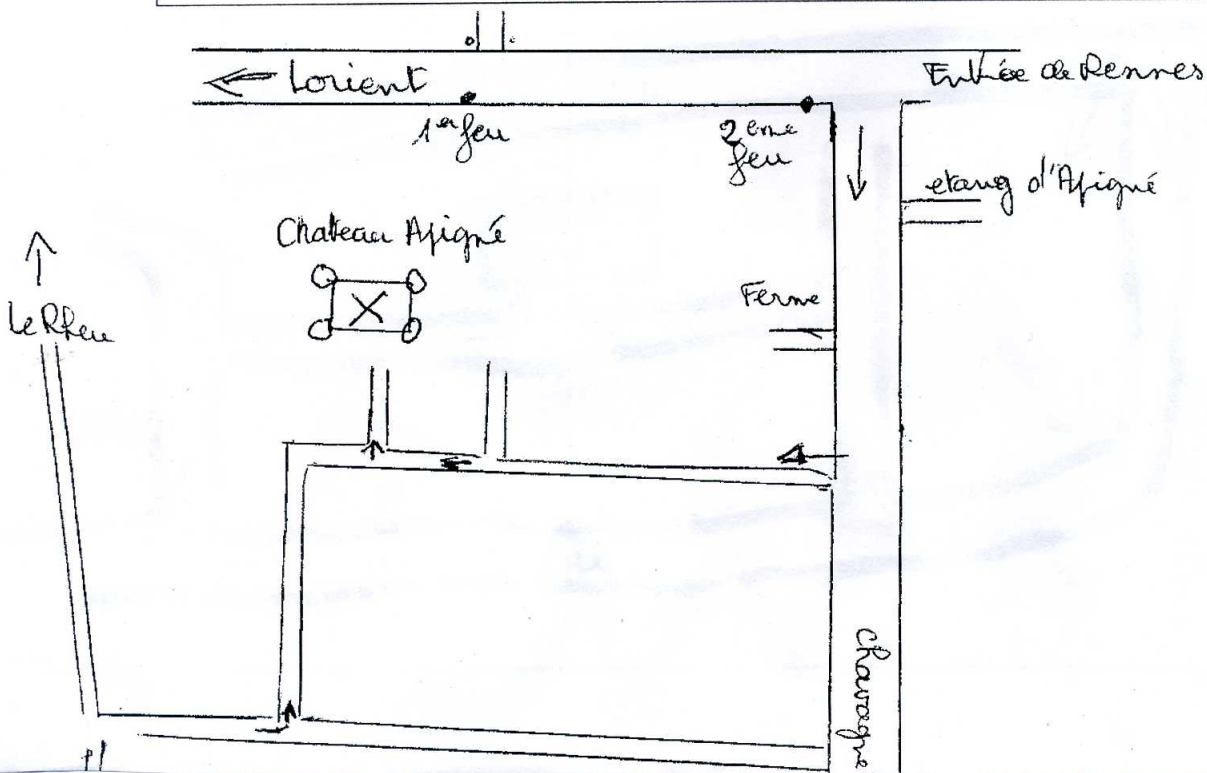
L'intersyndicale CGT FO CFTC SUD appelle tous les salariés
des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux à un :

Rassemblement le Vendredi 12/10/2012

À partir de 8h30 au

Château d'Apigné au Rheu,

**Lors de l'Assemblée Générale régionale
des patrons de la FEHAP.**



28 août 2012, fin des négociations paritaires dans la CC 51, c'est la mort de la convention collective décidée unilatéralement par la Fehap ! Les patrons de la CC 66 (Synéas et Fegapei) s'engouffreront-ils dans la brèche ouverte par la Fehap ?

CC 66 CC 51 : Solidaires !

Contre la loi des patrons !

Pour une fois, les organisations syndicales de la CC 51 ont rejeté les propositions patronales de casse de la convention. La FEHAP (unique syndicat patronal de la CC 51) a décidé de rompre unilatéralement les discussions, remettant même en cause le calendrier légal de la négociation dont le terme était le 1er décembre 2012.

Un contexte difficile.

Les conventions collectives sont un acquis pour les salariés depuis les années cinquante. C'est le fruit de négociations de plus de 60 ans, sur les salaires, les emplois, les conditions de travail. C'est l'aménagement ou l'amélioration du Code du Travail dans un secteur spécifique et particulier. C'est un cadre collectif de référence pour tous les salariés...

Devant les difficultés budgétaires des établissements sanitaires, médico sociaux et sociaux, le manque de financement, la concurrence généralisée introduite par les lois 2002-2 et HPST, les salariés de la BASS

Et dans la CC 66 ?

Après l'échec des dernières négociations autour du projet du Synéas et compte tenu des divisions des organisations syndicales patronales comme celles de salariés, les négociations sont au point mort.

Les patrons de la CC 66 Fegapei comme Synéas tiennent un double discours, se voulant rassurant sur la non dénonciation de la CC 66 alors que dans les établissements ils la bafouent tous les jours...

Pour gagner et défendre des conventions collectives, il faut une mobilisation de tous les salariés(es) de la BASS !

En effet, en prenant la décision unilatérale de mettre fin aux négociations et de recourir à une "*recommandation patronale*", la FEHAP a ouvert une brèche, dans laquelle risquent de s'engouffrer les autres chambres

C'est un véritable passage en force qui marque la fin d'une des conventions collectives majeures de la Branche des Associations Sanitaires et Sociales (BASS). La FEHAP a décidé de recourir à une « recommandation patronale » qui se substituerait à l'actuelle CC 51 sous réserve d'un agrément ministériel.

ne doivent pas faire les frais d'une situation dont ils ne sont en rien responsables.

Dans l'ensemble de la branche, les accords locaux, les accords RTT sont systématiquement remis en cause, dénoncés par les patrons. Partout on restructure, absorbe, fusionne. Des établissements et des services ferment, avec leurs lots de licenciements, de dégradation des conditions de travail.

A cela il faut ajouter le blocage des salaires et des salaires minimum conventionnels rattrapés et dépassés par le SMIC pour certaines catégories

Les employeurs poursuivent leurs attaques sur les conventions en créant et rémunérant des fonctions non conventionnelles, en déqualifiant des emplois, en favorisant la compétition et la concurrence entre les salariés en généralisant les entretiens individuels qui favoriseront à terme la mise en place du salaire individualisé.

patronales de la branche des associations sanitaires et sociales (BASS), qui s'inscrivent dans la logique de démantèlement des conventions du secteur et en particulier ceux de la CC 66.

Plus que jamais la convergence des luttes des salariés de la BASS s'impose !